

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 MARS 2024

Date de la convocation :
19/03/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 25 Mars 2024 à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, Salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 12

Etaient présents : Christophe BOUTHORS ; Raphaël CANTA ; Daniel FORRIERES ; David HEGO ; Antoine HERMAN ; Roseline HODIN ; Mickaël LANCEL ; José-Manuel LERICHE ; Céline MARELLI ; Sabrina MERY ; Véronique MEYER ; Francine SEDENT

Etaient absents : Damien BARDOUX ; Vincent WIART

Ont donné pouvoir :

Quorum : oui

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024

Numéro de la délibération : 2024-06

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Celui-ci doit déterminer les taux d'imposition 2024. Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les impôts.

Taux (année)	
Taxe Foncière Propriétés Bâties	29.66%
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	35.83 %
Taxe d'habitation	10.11%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

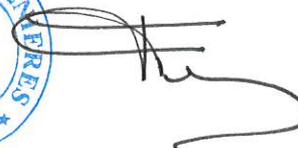
Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0:

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le **8 AVR. 2024**